

## Convention d'utilisation des déchèteries

### de Plounévez-Moëdec et de Bégard – Année fonctionnement 2023

Entre  
Lannion Trégor Communauté  
Et  
Guingamp-Paimpol Agglomération

**Entre**

Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège est établi 11 rue de la Trinité, 22200 Guingamp, représentée par Monsieur Vincent LE MEAUX, son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil Communautaire **du 25 juin 2024**,

***D'une part,***

**Et**

Lannion Trégor Communauté (LTC), dont le siège est établi 1, rue Monge – CS 10761 – 22307 LANNION CEDEX, représentée par Gervais EGAULT, son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du bureau exécutif en date du .....

***D'autre part,***

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### **ARTICLE 1 : Objet**

LANNION-TREGOR Communauté met à disposition des habitants de GUILGAMP-PAIMPOL Agglomération la déchèterie du Cosquer à Plounévez-Moëdec.

GUILGAMP-PAIMPOL Agglomération met à disposition des habitants de LANNION-TREGOR Communauté la déchèterie de Bégard.

#### **ARTICLE 2 : Horaires d'ouverture**

Les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de **Plounévez-Moëdec** sont les suivants :

**Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h**

Ces horaires sont évolutifs et consultables sur le site de LANNION-TREGOR Communauté.

Les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de **Bégard** sont les suivants :

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.**

Ces horaires sont évolutifs et consultables sur le site de GUILGAMP-PAIMPOL Agglomération.

### ARTICLE 3 : Règlement intérieur

Dans les déchèteries Plounévez-Moëdec et de Bégard, les responsables respectifs de ces équipements veillent au rappel des Règlements Intérieurs affichés en déchèteries et donnent les consignes nécessaires aux usagers. Ces derniers doivent s'y conformer.

### ARTICLE 4 : Modalités financières

#### \* Déchèterie de Plounévez-Moëdec

Guingamp Paimpol Agglomération participe aux dépenses de fonctionnement liées à la déchèterie du Cosquer, pour l'accès des usagers de son territoire.

Il est proposé de recourir à la clef de répartition ci-contre, à savoir **28 % des frais de fonctionnement pris en charge par Guingamp Paimpol Agglomération.**

Les coûts de fonctionnement de la déchèterie du Cosquer sont estimés, **sur la base des coûts et tonnages 2023 à 104 078.36 € TTC.** Soit sur la base du pourcentage indiqué ci-contre, le montant à la charge de GPA à percevoir par LTC, **au titre de l'année 2023 sera de 29 141.94 euros.**

Le détail de ces coûts de fonctionnement est détaillé dans le tableau ci-contre :

Flux	Tonnages 2023 (t)	Coûts de traitement unitaires €HT/T	Totaux TTC
		(part fixe inclus) et recettes	
Déchets verts	558	11	6 475,59 €
Bois	141	36	5 355,18 €
Encombrants	271	50,5	19 616,57 €
Carton cout (1,97%)	16	37,2	
Carton recette	16	76	- 1 216,00 €
Plâtre valorisable	0	77,5	- €
Plastique durs	0	53	- €
DMS	4,5	1 462 €	6 576,75 €
Huile			
Gravats	594	25 €	
Ferraille (3,9%) Coût	66		
Mobilier	87		- 4 293,24 €
Batterie Cout			- €
Ferraille Recette	87		- 3 574,07 €
DDS Recette		0	- 711,27 €
D3E Recette		Soutien OCAD3E :	- 2 941,46 €
Nombre de passages (fréquentation éco-compteur)	15 736		
Part fixe (DV, TV, bois, plâtre, plastique)	pour 970 t		57 958,31 €
Nombre d'heures de gardiennage	672	31 €	20 832,00 €
<b>total</b>			<b>104 078,36 €</b>

#### \* Déchèterie de Bégard

LTC participe aux dépenses de fonctionnement liées à la déchèterie de Bégard, pour l'accès des usagers de son territoire. Il est proposé de recourir à la clef de répartition suivante :

**LTC prend en charge à hauteur de 30,4% (% fréquentation LTC sur la déchèterie) les coûts de fonctionnement de la déchèterie de Bégard. Coût: 493 599.03 €.**

Le montant à la charge de LTC à percevoir par Guingamp Paimpol Agglomération, au titre de l'année 2023 sera de 150 054.11 €.

Le détail de ces coûts de fonctionnement est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Flux	Tonnages 2023 (t)	Coûts €HT/T et recettes	Totaux TTC
Déchets verts	3932	11	45 630,86 €
Bois	705	36	26 775,90 €
Encombrants	639	50,5	40 859,58 €
Carton coûts	137	37,2	5 376,70 €
Carton recettes	137	76	- 10 412,00 €
Plâtre valorisable	96	77,5	7 849,20 €
Plastique durs	90	53	5 147,37 €
DMS (hors ecoDDS)	8	1287	11 325,60 €
Ferraille coûts	290	98,14	9 419,04 €
Batterie coûts	7	74,38	392,35 €
Ferraille recettes	290	41 352	- 41 352,00 €
Batterie recettes	7		
D3E	Soutien OCAD3E		12 713,00 €
Fréquentation 84 000			
Part fixe T (DV, TV, bois, plâtre, plastique)	5462		<b>190 618,43 €</b>
Nombre d'heures de gardiennage	6 105	31 €	189 255,00 €
<b>total</b>			<b>493 599,03 €</b>

Fait, le

En quatre exemplaires originaux.

Pour Lannion Trégor Agglomération  
Le Président,

Gervais EGAULT

Pour Guingamp-Paimpol Agglomération  
et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Claude LOZACH